

<http://www.snetap-fsu.fr/Protocole-partie-2-les-renegociations-locales-finissent-mal-en-general.html>



Communiqué Intersyndical CGT-AGRI - SEA UNSA- SNETAP-FSU
- FOEA

Protocole partie 2 : les renégociations locales finissent mal, en général...

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage -

Date de mise en ligne : mardi 21 septembre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Un très grand mécontentement face à la surdit  de l'administration motive nos 4 organisations syndicales   alerter les agents contractuels sur budget quant aux ren gociations dans leur [EPL](#).

Un cadre national peine   voir le jour avec, au fil des ann es, le report des groupes de travail, y compris celui du 14 septembre 2021   la [DGER](#).

Or, nous observons une tendance d l t re et r gressive, imposant aux formateurs une organisation du travail sans v ritables obligations de service, comme peut en avoir le corps enseignant. Les conditions de travail ne cessant de se d grader, la parution d'un cadre national, est urgent.

Le protocole doit permettre de trouver des r gles communes pour garantir et am liorer la situation sur tout le territoire et pour tous les agents : c'est le sens du progr s !

Pour l'heure, la DGER ne donne aucune garantie malgr  les engagements pris et propos tenus dans les instances.

Les organisations syndicales posent, comme pr alable aux discussions, les conditions minimales suivantes :

- la parution d'une circulaire minist rielle s'imposant aux EPL et « mieux disante » que la version de 1998, comme s'y  tait engag  l'ex- ministre Guillaume.
- des obligations de service et des r mun rations harmonis es pour tous les personnels sur budget des EPL, en coh rence avec les titulaires exer ant les m mes fonctions.

L'actuel Ministre de l'Agriculture, conscient de la qualit  de l'apprentissage et de l'insertion professionnelle dans l'enseignement agricole public, reconna t le travail des « professeurs de [CFA](#) ».

C'est un pas : il faut que cela soit suivi des faits.

Le turn over du personnel dans les centres et la fuite des formateurs techniques dans le priv  indiquent une insatisfaction et un mal  tre grandissants. C'est un signal tr s inqui tant sur le danger qui menace les CFA et [CFPPA](#) vid s de leur cr dibilit  face aux professionnels.

Les recours au tribunal administratif se multiplient et vont s'amplifier si les conditions de travail des ACB ne s'am liorent pas clairement et substantiellement.

Les organisations syndicales, r unies en intersyndicale, demandent donc, au cabinet du ministre, une audience sp cifique concernant les orientations nationales sur les conditions d'emplois et de r mun rations des agents des CFA/CFPPA : les n gociations avec la DGER doivent aboutir afin que cesse cette situation ubuesque de 5000 agents qui exercent, de fait, sans cadre r glementaire.

Des repr sentants CFA/CFPPA dans les conseils d'administration de leur EPL peuvent faire entendre la voix des ACB : c'est bien dans les CA que se d cident les conditions de travail mais dans le respect d'une r glementation nationale qui doit imposer un cadre.

[CGT](#) Agri

Thierry Jacob

Philippe Duffaut

SEA [UNSA](#)

Nathalie Clerbout

Didier Fleury

SNETAP-[FSU](#)

Genevi ve Laurenson

Laurence Dautraix

[FO AE](#)

Christian Lasarroques

Christine Heuz 

<http://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>